

Conditions générales de vente.

Dispositions générales

Toutes commandes fermes et acceptées par notre société impliquent pour l'acheteur l'adhésion aux présentes conditions de vente qui font la loi des parties. Aucune dérogation à ces conditions ne sera acceptée, sauf accord écrit des parties. En cas d'opposition, nos conditions annulent toutes clauses et stipulations différentes imprimées sur les commandes ou la correspondance des acheteurs.

Conditions de livraison

Toutes nos marchandises sont vendues départ nos locaux (37). Le transfert des risques s'opère départ entrepôt (ex works). Toute réclamation pour avarie, manquant ou autre non-conformité doit impérativement être transmise à notre société avec copie des réserves motivées faites au transporteur par courrier recommandé dans les 48 heures suivant l'émargement du bon de livraison. Les réclamations tardives ne pourront en aucun cas être prises en compte et la responsabilité du client est alors seulement et pleinement engagée.

Garantie

Notre matériel est garanti contre tout vice de fabrication. Cette garantie s'applique à dater de la livraison, pendant un an, pour du matériel utilisé 8 heures par jour, et pendant six mois pour des durées journalières d'utilisation supérieures.

Notre responsabilité se limite au remplacement des pièces défectueuses sans indemnité ou pénalité quelconque. Cette garantie ne s'applique pas au remplacement ni aux réparations qui pourraient résulter de l'usure du matériel, des détériorations ou accidents provenant de négligences, défaut de surveillance ou d'entretien et d'utilisation défectueuse du matériel.

La réparation, le remplacement ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

Dans le cas de moteurs et autres accessoires que ne sont pas de notre fabrication, notre garantie se limite à celle des constructeurs de ces appareils.

Notre garantie ne saurait être invoquée lorsque la détérioration et le fait d'agents extérieurs à nos services, tels que, accidents, mauvaise utilisation, absence de système de protection (soupape de sûreté, disjoncteur etc ...)

Conditions de paiement

Les paiements sont faits au domicile du vendeur, nets sans escompte, en euros, et sont exigibles suivant les stipulations du devis ou de l'accusé de réception de commande. Les termes du paiement ne peuvent être retardés sous quelque prétexte que ce soit, même en cas de litige. Conformément à la loi du 31.12.92 n° 921442, les sommes échues seront majorées de 13% annuels.

Pour un règlement anticipé, l'escompte consenti est de 1% par mois plein.

En cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce ou de son matériel par l'acheteur dans le cas où l'un des paiements n'est pas effectué à la date prévue, les sommes dues deviennent immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions convenues antérieurement.

Conformément à la loi du 12.5.1980 n° 80 335, la société NovaFill sarl se réserve la propriété de la marchandise, jusqu'à complet paiement de celle-ci par le client.

Retour du matériel

Tout retour de matériel doit être préalablement accepté par nous. Ce retour sera effectué en port payé par le client.

Avis important

Les débits des compteurs ou les cadences des autres matériels fournis, les caractéristiques, les illustrations de nos catalogues ainsi que les tarifs qui y sont mentionnés, ont une valeur indicative et sont sans engagement, notamment de résultat quant à la satisfaction des besoins spécifiques du client. Pour chaque cas particulier, nous fixons après examen, des conditions d'utilisation, les débits possibles, les formes et les caractéristiques réelles des équipements que nous livrerons. Nous ne pouvons être tenus pour responsables d'un échec de fonctionnement. Celui-ci pouvant provenir de nombreuses causes extérieures que nous ne pouvons déterminer par anticipation lors de l'établissement de notre devis.

Les plans et les photos sont communiqués à titre indicatif et ne constituent pas un engagement contractuel.

Juridiction

Tout litige relève rigoureusement de la compétence du Tribunal de Commerce de Tours. Aucune acceptation de règlement ou autre, n'apporte dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Commandes

Les commandes ne deviennent définitives qu'après notre acceptation par un accusé de réception. Aucune annulation n'est valable sans notre accord. Les offres, devis et acceptations de commande de NovaFill sarl sont strictement limités aux fournitures et/ou prestations qui y sont expressément mentionnés.

Prix

Nos prix s'entendent H.T. Ils ne comprennent pas l'emballage et l'assistance technique lors de la mise en service. Celle-ci peut être effectuée sur votre demande en règle, au tarif en vigueur au moment de l'intervention.

Délai de livraison

Les délais de livraison démarrent à partir de la réception de l'acompte et des échantillons. Ils sont toujours tenus aussi exactement que possible. Cependant, ils ne constituent pas un engagement ferme, aucune pénalité de retard ne pourra nous être réclamée.

Documentation contractuelle

Nous vous fournirons les plans et notices permettant le montage et l'exploitation du matériel livré, en langue française, et dans les formes standard NovaFill sarl